

PROSIMAR  
Monsieur Alain DORE  
Président  
7 Bd de la République  
44380 PORNICHET

**Direction Urbanisme & Aménagement durable**

Nos Réf. : ES/799303

☎ 02 51 16 48 26

✉ [souchete@agglo-carene.fr](mailto:souchete@agglo-carene.fr)

Dossier suivi par Emilie SOUCHET

Saint-Nazaire, le **18 MARS 2019**

OBJET : Rédaction du PLUi

**Lettre Recommandée avec A/R**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la transmission de vos réflexions ainsi que celles provenant de l'association de protection du cadre de Bonne Source et l'association pour la protection du site et la valorisation du patrimoine de Pornichet. Elles seront étudiées avec attention conjointement par les services de la CARENE et de ceux de la Ville de Pornichet, puisque l'élaboration du PLUi est réalisée en étroite collaboration avec les communes concernées.

A propos de votre questionnement sur l'adoption du projet de PLUi, je vous précise qu'il appartient au Conseil communautaire d'approuver le document, échéance fixée à ce stade à fin 2019/début 2020. Au préalable, le document sera proposé pour arrêt aux élus communautaires, le 30 avril prochain, avant d'être soumis pour avis aux conseils municipaux des communes du territoire et aux Personnes Publiques Associées (PPA) puis à enquête publique vers mi-août/début septembre. L'ensemble des avis dont celui des services de l'Etat seront alors inclus et consultables dans le dossier d'enquête publique.

Enfin, le support de présentation de la réunion publique du 27 novembre est disponible en téléchargement sur le site Internet dédié au PLUi : <http://plui-agglo-carene.fr/>. Vous pourrez vous tenir informé des actualités de l'année à venir depuis ce même site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Vice-président  
en charge de l'Urbanisme intercommunal,  
Alain MICHELOT



Copie : Ville de Pornichet

